Nations Unies E/CN.17/ISWG.I/1998/1

Conseil économique et social

Distr. générale
30 janvier 1998
Français
Original: anglais

Commission du développement durable
Groupe de travail spécial intersessions chargé d'examiner les approches stratégiques de gestion des eaux douces
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Approches stratégiques de la gestion des eaux douces.
4. Questions diverses.
5. Adoption du rapport du Groupe de travail.

Annotations

1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, le Groupe de travail élit les membres du Bureau au début de sa première séance parmi les représentants de ses membres, selon que de besoin.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Conformément à l'article 7 du Règlement intérieur, la Commission adopte au début de chaque session, après l'élection du Bureau, l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire.

98-02255 (F) 060298 060298

3. Approches stratégiques de la gestion des eaux douces

Dans sa résolution 1997/63, le Conseil économique et social a décidé que, durant la période 1998-2002, la Commission du développement durable devrait maintenir la pratique consistant à établir, sous réserve de l'approbation du Conseil, au maximum deux groupes de travail intersessions spéciaux par an en vue de l'aider à préparer ses sessions ordinaires à venir.

Le Conseil a décidé en outre qu'à titre exceptionnel, l'ordre du jour provisoire des réunions de 1998 du ou des groupes de travail intersessions spéciaux de la Commission serait recommandé par le Bureau de la Commission en consultation avec les États Membres.

À l'issue de ses réunions tenues les 2 et 3 octobre 1997, le Bureau de la Commission a recommandé qu'un groupe de travail soit chargé des approches stratégiques de la gestion des eaux douces et que l'autre étudie l'industrie et le développement durable.

Lors d'une réunion ultérieure, tenue le 21 janvier 1998, le Bureau a décidé que le Groupe de travail spécial intersessions chargé d'examiner les approches stratégiques de la gestion des eaux douces se réunirait du 23 au 27 février et que le Groupe de travail spécial intersessions chargé d'examiner l'industrie et le développement durable se réunirait du 2 au 6 mars.

Le Bureau a également recommandé aux deux groupes de travail de mettre l'accent sur les questions relatives au transfert de technologie, dans la mesure où elles ont trait au sujet à l'étude, et de procéder à un examen concerté des autres moyens d'application pertinents, en particulier les moyens financiers. Les questions prioritaires que sont la pauvreté et l'évolution des schémas de production et de consommation recevraient l'attention voulue compte tenu des résultats de la session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Le Bureau de la Commission a en outre décidé que, conformément à la recommandation que l'Assemblée générale a faite à sa session extraordinaire, la Commission devrait continuer de servir de cadre à un échange de données d'expérience nationales et de renseignements sur les meilleures pratiques en matière de développement durable. À ce sujet, il a proposé que le Groupe de travail spécial intersessions chargé d'examiner les approches stratégiques de la gestion des eaux douces prévoie, selon la pratique établie par la Commission, de consacrer une journée à l'échange de données d'expérience nationales, le mercredi 25 février. Selon les méthodes de travail de la Commission, cinq pays (un pays par groupe régional) feront des exposés. Des questions pourront être posées à la fin de chaque exposé.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des ressources en eau douce (E/CN.17/1998/3)

Rapport du Secrétaire général sur les approches stratégiques de la gestion des eaux douces (E/CN.17/1998/2)

Rapport du Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable en vue de l'examen en 1997 de la mise en oeuvre des engagements pris à Rio (E/CN.17/1997/17/Add.1)

Lettre du Représentant permanent du Zimbabwe transmettant le rapport de la Réunion du Groupe d'experts spécialisés dans les approches stratégiques de la gestion des eaux douces, tenue à Harare (Zimbabwe) du 27 au 30 janvier 1998

4. Questions diverses

5. Adoption du rapport du Groupe de travail

Conformément à la pratique établie, le Groupe de travail présentera un rapport à la Commission à sa sixième session.